

Autour de l'école

Le journal de l'Accompagnement à la Scolarité en Essonne

Sommaire

- Edito..... 1
- De Villemoisson à Villiers 2
- Le concours de projets 2
- Impression du jury..... 3
- Les lauréats du concours de projets innovants 3 / 4
- A la découverte du Théâtre forum..... 6
- Les actions de soutien parental à la scolarité de Fleury (PRE) 6
- Synthèse de la réflexion sur la communication parents/école (circonscription EN de Ste Geneviève des Bois)..... 6

Comité de rédaction :

Hélène GINESTAR
Martine LECOUVREUR
Chantal MILLET
Jean-Claude SORNAT

Crédit photos :

Jean LARIVE

PEP Formation :

Téléphone : 01 69 11 23 81
Courriel : jc.sornat@adpep91.org
Site : www.adpep91.org

Vous souhaitez recevoir ce journal ?

Pour recevoir les prochains numéros du journal « autour de l'école », merci de bien vouloir nous adresser un mël indiquant votre nom (ou le nom de la structure), le destinataire, l'adresse postale et le nombre d'exemplaires souhaités.

Edito

Juin 2011 • Numéro 18

Les associations et les parents pour accompagner les écoliers ou les collégiens dans leur travail, encore les associations pour accompagner les parents dans l'appui qu'ils fournissent à leurs enfants. Mais qui et quoi pour accompagner les accompagnateurs eux-mêmes et leur permettre un travail réflexif sur ce dans quoi ils sont engagés ? La réponse, à mes yeux, ce sont les colloques, ces moments privilégiés où l'on peut « **descendre du vélo pour se regarder pédaler** », et prendre la mesure de ce que, collectivement, on fait. C'est en tout cas l'impression que m'ont laissée les échanges auxquels a donné lieu le colloque des 6 et 7 Mai, ainsi, du reste, que les documents préparatoires relatifs aux relations Parents-Enseignants-Accompagnateurs.

Quelques points me paraissent mériter d'être mis en exergue comme acquis - peut-être doit-on dire comme conviction partagée - de cette réflexion collective.

Le premier est **le souci de respect et de déférence vis-à-vis des parents**, si démunis économiquement soient-ils, ou si éloignés de la culture scolaire demeurent-ils. La préoccupation émerge que les messages - matériels - qui sont envoyés par les différents canaux dont l'école dispose soient reçus et recevables par les parents : clarté, lisibilité, en n'oubliant jamais que ce qui est clair pour l'émetteur ne l'est pas nécessairement pour le destinataire. Quant aux messages qui sont plus de l'ordre du symbolique, ceux par lesquels on exprime aux autres la façon dont on les considère, ils sont aussi l'objet de l'attention (par exemple : veiller à ouvrir et clore l'entretien avec un parent sur une note positive, ne pas laisser sans réponse les messages laissés par les parents, et éviter d'y répondre tardivement...). **Réduire la distance sociale** qui, de fait, sépare les parents de l'école, mais qui les sépare aussi des accompagnateurs, est considéré comme devant faire l'objet d'une vigilance de tous. C'est la condition d'une coopération entre adultes, au bénéfice des enfants.

Le second est l'espoir des accompagnateurs que, en amont de leur entrée en lice, **les élèves soient mis, dès les heures de classe, en mesure de faire ce qui est attendu d'eux en dehors de l'école**. Puisque, en dépit des circulaires répétées depuis 1956, les « devoirs » existent toujours à l'école primaire (et de toutes façons au collège, où nul ne les a jamais interdits), la question devient moins de les éliminer que de savoir où, comment, avec qui les faire. Les accompagnateurs pourront d'autant plus jouer un rôle fécond que, en amont, c'est-à-dire en classe, **les devoirs auront fait l'objet d'une préparation, d'une présentation : les articuler avec le travail de la classe, montrer comment s'y prendre, quitte à diminuer la**



charge de travail et à adapter aux capacités de chacune ce qui est attendu de lui.

J'ajouterais un troisième point : **l'engagement d'une association et de ses membres doit résister parfois à la « tentation de faire du bien »**. Je m'explique : l'urgence devant laquelle on se trouve parfois, face à certaines situations d'élèves ou de familles, pousse à agir là, tout-de-suite, directement, afin d'aider les élèves, ou d'aider les parents à aider leurs enfants. Si c'est parfaitement pertinent dans certains cas, ça ne l'est pas forcément toujours. Il peut s'avérer plus productif, avec les parents si possible, ou avec certains parents seulement, voire sans eux quand on ne peut faire autrement, d'agir sur l'offre institutionnelle. Par exemple : proposer dans l'école des études surveillées aux heures pertinentes en fonction de la situation locale, organiser dans les collèges des salles de permanence qui soient des espaces de travail cadrés et non des « salles des pas perdus », peut être aussi important, pour **permettre aux élèves d'entrer pleinement dans leur « métier d'élèves »**, et par contrecoup pour aider les parents à accompagner leurs enfants, que l'offre d'une aide en dehors de l'école. Faire l'un, ce n'est pas enlever toute utilité à l'autre, au contraire. C'est plutôt d'une inter-fécondation qu'il s'agit ici, nul ne se défaussant sur le partenaire. C'est cette voie qui me semble aussi recherchée à travers les échanges impulsés par les PEP91, dans un contexte général qui n'y est pourtant pas si favorable.

Dominique
GLASMAN



C'est l'occasion de rencontrer les autres et de croiser des « lectures différentes ». Il est intéressant de pouvoir voir comment les autres font différemment la même chose que soi !

Le théâtre-forum a permis la confrontation d'idées. Les parents y ont été mis en valeur, et ont participé. Très bien ! On s'y est retrouvées en tant qu'enseignantes mais aussi en tant que parents.

C'est la...
qu'on vi...
variés...
découvr...

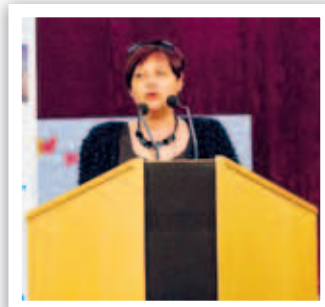
LE 5^{ème} COLLOQUE DE L' ACCO

De Villemoisson à Villiers

Pour cette 5^{ème} édition, le colloque s'est déroulé sur 2 lieux différents et durant 2 demi-journées.

Le **vendredi 6 mai** au soir, le **centre culturel du Ludion à Villemoisson sur Orge** accueillait la conférence de Dominique Glasman : « les relations parents/Ecole ». Plus de 200 personnes y ont assisté et ont pu ensuite échanger avec le sociologue. La soirée avait été ouverte par **M. François CHOLLEY** (Maire de Villemoisson), **Mme Marianne DURANTON** (Adjointe chargée des affaires scolaires et Conseillère Générale), **M. Thierry BOUR** (Inspecteur de l'éducation nationale - Circonscription de Ste Geneviève des Bois) et **M. Christian WASSENBERG** (Inspecteur d'Académie) qui cette année encore a tenu à honorer de sa présence les organisateurs.

Le **Samedi 7 mai** au matin, le colloque s'est poursuivi à la **salle Colette de Villiers sur Orge**.



Après le discours d'accueil de **Mme Thérèse LEROUX-LAMARE** (Maire de Villiers), les visiteurs ont pu rencontrer des acteurs de l'accompagnement à la scolarité et de la Réussite éducative du département. Sur une trentaine de stands, ces derniers ont présenté leurs projets, dont une douzaine entrain dans le cadre du concours de projets innovants 2011.

Comme chaque année, un **espace ressources** était aménagé avec la participation d'associations : **Val d'Yerres Prévention - Ressources Prévention - Ligue de l'enseignement - CODES 91 - FCPE... La CAF**

présentait également les actions du **Réseau d'Aide et d'Appui à la Parentalité (REAAP)** et **M. Jean LARIVE** exposait les photos réalisées dans le cadre du travail du **PRE de Fleury-Mérogis** concernant des actions de soutien parental à la scolarité.

La **séance de théâtre forum**, très attendue, a tenu toutes ses promesses pour le plus grand plaisir des soixante « spectateurs » préinscrits. Les échanges, animés par les professionnels de la troupe « **Etincelle théâtre** » furent nombreux, sans retenue et dans la bonne humeur. **M. Pierre LAMBERT** (Préfet délégué à l'égalité des chances) et **M. Jean Paul COMTE** (Président de l'AD PEP 91) ont clos la manifestation juste après que le jury du **2^{ème} concours de projets innovants** en accompagnement à la scolarité ait annoncé les résultats en présence de **M. Bernard ZIEGLER** (Directeur départemental de la cohésion sociale).

L'AD PEP 91 remercie vivement les municipalités de Villemoisson et de Villiers de l'accueil réservé et de la mise à disposition des superbes centres culturels pour ce colloque. « **Mention spéciale** » aux équipes techniques pour leur convivialité et pour leur remarquable efficacité !



13 projets réalisés ont été présentés cette année dans le cadre du concours

Dans la catégorie « appui à la fonction parentale », le jeu était souvent présent : **organisation de soirées jeux en familles au sein de ludothèques (CLAS Ris-Orangis)** ou lors de **temps de goûter (PRE Draveil)**. Mise en place de temps de **jeux proposés à des parents non francophones et à leurs enfants (PRE Ste Geneviève des Bois)**.

parental à la scolarité au domicile des enfants (PRE Fleury-Mérogis) étaient également des projets aboutis et présentés.

Le **CLAS Grigny** et celui de l'**ASSISCB Vigneux** ont proposé deux actions originales impliquant plusieurs partenaires (thème de la deuxième catégorie). **Le partage de l'action d'accompagnement à la scolarité entre le CLAS et l'Accompagnement éducatif** sur une école élémentaire pour Grigny et la **mise en place d'un séjour mêlant vacances et accompagnement à la scolarité** en dehors du quartier pour Vigneux. Enfin les actions et pratiques à dominante artistique, sportive ou culturelle n'ont pas été oubliées et 5 actions originales ont été dévoilées. **La création d'un blog (ACAFI Ste Geneviève des Bois)**, la **mise en place d'un atelier multimédia (CLAS Massy)** ont démontré que l'utilisation des TICE par les enfants était une préoccupation du CLAS. Les présentations d'**ateliers autour de la musique (PRE St Michel sur Orge)**, de **création de jeux (Club Léo Lagrange Les Ulis)**, ou encore de **pièce de théâtre montée d'après l'écriture d'une histoire par des enfants (Maison de quartier sud Evry)** ont témoigné de la richesse et de la qualité du travail des équipes durant une année scolaire.



Réunir les parents autour d'un moment convivial « **parents thé** » (**Pause cartable Palaiseau**), ou au travers d'une activité d'arts plastiques « **la céramique au service du lien parent-enfant** » (**UCPR Athis-Mons**) ou encore **mettre en place des actions de soutien**



première année
ent. Les projets sont
c'est intéressant à
ir.

Il y a tellement d'infos
pour les visiteurs qu'il
faut les arrêter quand
ils passent.

C'est la première fois que je viens. Je suis surpris par tant d'initiatives. C'est une
agréable. Par contre, ce sont des choses qui devraient se faire à l'intérieur des écoles
tous. Si tant de choses se font en dehors de l'école, c'est qu'il y a une carence au n
l'école. Les écoles devraient être conçues comme lieux culturels.

COMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

Impressions du jury du concours de projets 2011 ...

En arrivant dans la salle, **nous avons eu la sensation de pénétrer dans une ruche**, chacun étant occupé à installer, brancher, disposer (...), afin de mieux « donner à voir ».

Les locaux, plus clairs et chaleureux que les années précédentes, ont rendu les conditions d'échanges avec les porteurs de projets plus confortables. Nous avons également tous constaté une meilleure adéquation entre les attentes du jury et la présentation des actions.

Les participants, très sensibles à cette reconnaissance de leur travail par les institutions, ont fait preuve de beaucoup de dynamisme et d'enthousiasme. Nous restons un peu frustrés par le manque de temps pour échanger plus longuement avec toutes les structures présentes.

Le thème de cette année était la place des parents dans l'accompagnement à la scolarité; la dimension d'ouverture culturelle était également fortement présente. Le concours offre ainsi une meilleure visibilité aux différents volets sur lesquels repose la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité et nous permet d'apprécier des exemples concrets de mise en œuvre de ces principes.

Les structures présentes contribuent à retisser le lien social, mobilisent la dynamique parentale autour des enfants, auxquels on redonne confiance dans leur capacité à apprendre, à réussir.

La présence cette année de nombreux enseignants vient rappeler la nécessaire alliance, dans le respect de la place de chacun, entre enseignants, parents et accompagnateurs, afin d'assurer **continuité et cohérence éducative**.

Rencontres, échanges, valorisation et réflexion autour des pratiques professionnelles, découverte : gageons que ces objectifs visés par les

structures participant au concours de projets innovants auront été atteints cette année encore et de façon plus optimale que l'année précédente. Chacun repart plus riche d'un partage, stimulé, avec de nouvelles pistes à explorer... pour l'année prochaine !

Nul doute que cela aura donné envie à d'autres structures de nous rejoindre sur ce moment fort qu'est le colloque de l'accompagnement à la scolarité. **Un grand coup de chapeau à l'équipe de l'AD PEP 91 pour l'organisation précise, rigoureuse... et innovante de cette manifestation.**

Pour le jury, sa Présidente Catherine Dutzer.



Projet primé dans la catégorie « appui à la fonction parentale »

La céramique au service du lien parents/enfants... (CLAS « Une Chance Pour Réussir » Athis-Mons).



Notre association offre aux enfants, en plus de l'aide au travail scolaire, la possibilité de découvrir de nouveaux domaines culturels et artistiques, afin de susciter curiosité et enrichissement.

Depuis plusieurs années, nous sommes associés par convention à l'École et Espace d'Art Contemporain Camille Lambert de Juvisy qui souhaitait atteindre un public nouveau (qui ne fréquente pas ce type de structure).

De plus, l'idée innovante et expérimentale - dans un premier temps - était de créer un atelier parents / enfants. Nous souhaitons mettre en valeur le lien familial, montrer l'importance d'être actif dans toutes situations d'apprentissage (faire le lien avec l'école) et offrir à chacun la possibilité de s'exprimer d'une manière artistique.

Chaque atelier s'est achevé par une exposition des objets réalisés à l'Espace d'Art Camille Lambert, valorisant ainsi les participants auprès de leur famille et des autres visiteurs.

Lors de la session de février 2011, parents et enfants ont découvert la Manufacture de Sèvres qui a pour mission de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques rigoureusement manuelles, transmises de génération en génération, depuis le XVIII^e siècle. A chaque époque se sont conjugués les savoir-faire des artisans, l'imagination et le talent des artistes. Cette sortie a été l'occasion de sensibiliser les familles au patrimoine français et de dévoiler l'existence des métiers qui s'y rattachent.

La participation au concours nous a permis d'avoir une idée des différents projets mis en place en Essonne, dans le domaine de l'accompagnement à la scolarité et d'échanger avec les différentes structures. En retour, nous avons pu mettre en avant l'une des activités que nous proposons aux familles adhérentes et expliquer notre fonctionnement.

L'obtention du prix est pour l'équipe, les parents et les enfants une source de fierté. Les cadeaux reçus vont être rapidement utilisés lors de prochains ateliers !

découverte
es et pour
iveau de

La salle est très belle. Elle est lumineuse et très accueillante, cela crée une bonne ambiance. Il y a du monde et de la convivialité.

Une matinée comme celle-ci donne vraiment envie de continuer l'accompagnement à la scolarité ! Il faut des moments comme ça qui « boostent » vraiment ! Merci !

Beaucoup d'idées partagées. On en recherche toujours pour avancer...

RITE EN ESSONNE...



Projet primé dans la catégorie « appui à la fonction parentale »

Temps de jeux proposés à des parents non francophones et à leurs enfants. (PRE Ste-Geneviève des Bois).

Cette action qui vise à réunir des parents et des enfants autour de jeux spécifiques sur le vocabulaire a fait l'objet d'un article dans le journal « autour de l'école » de janvier dernier. Téléchargeable sur le site www.adpep91.org.



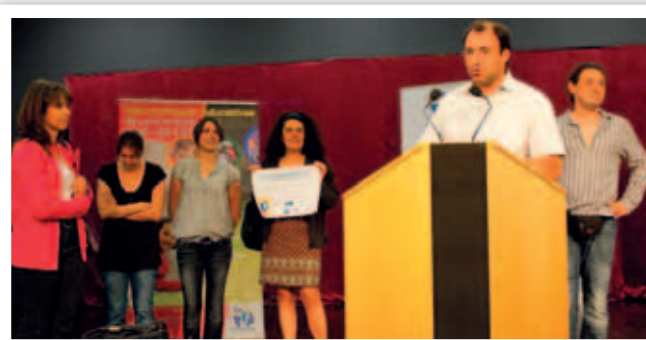
Projet primé dans la catégorie « apports culturels »

Les ateliers musicaux d'initiation instrumentale. (PRE St-Michel sur Orge).

Favoriser l'accès à la culture aux enfants en parcours de Réussite Educative est un enjeu important d'égalité des chances. C'est pourquoi la Réussite Educative de Saint-Michel-sur-Orge en collaboration avec l'école de musique a mis en place pendant la pause méridienne des ateliers musicaux d'initiation à la clarinette à l'école élémentaire Lamartine dans la ZUS du Bois-des-Roches. Depuis 2006, 73 enfants ont bénéficié des ateliers musicaux et une quinzaine ont poursuivi par la suite au conservatoire avec l'aide financière de la Réussite Educative.

L'atelier musique est un outil dans le parcours individualisé des enfants de la Réussite Educative, porteur d'un certain nombre d'enjeux : culturels (démocratisation de l'accès à la culture), éducatifs (encourager l'ouverture d'esprit, la créativité, la concentration, s'inscrire dans la durée, espace d'expression...) et sociaux (travail en groupe, ouverture sur l'extérieur, tisser du lien social...).

Un partenariat avec l'association des parents d'élèves du conservatoire a été développé, des instruments sont prêtés gracieusement aux enfants dont les parents ont des ressources faibles.



Les objectifs visés par cette action :

Il s'agit d'offrir, au travers d'interventions régulières d'un professeur de musique (de clarinette) pendant la pause méridienne, des moyens d'expression culturelle :

- Enrichir l'enfant d'une meilleure connaissance d'un instrument de musique et de sa technique,
- Produire des morceaux travaillés devant les parents et les élèves du conservatoire,
- Développer une attitude d'écoute,
- Forger une culture artistique,
- Acquérir des savoirs être et savoir-faire fondamentaux,
- Choisir, dans la mesure du possible, un instrument et s'inscrire à l'école de musique.

Projet primé dans la catégorie « apports culturels »

Atelier multimédia destiné aux adolescents... (CLAS de Massy)

La ville de MASSY faisant partie de la communauté de communes Europ'essonne, il nous est paru pertinent de proposer à nos jeunes inscrits au CLAS une ouverture sur l'Europe.

L'idée directrice étant de sortir les jeunes de leur environnement, en

leur faisant se rencontrer entre quartiers, en leur faisant rencontrer d'autres jeunes et à terme leur faire rencontrer des jeunes européens. Afin d'arriver à la finalité de notre projet : un séjour dans deux capitales européennes (Londres et Bruxelles), nous avons procédé par étape en s'appuyant sur les nouvelles technologies et le multimédia.

La première étape a été de fédérer les jeunes autour d'ateliers multimédia en créant des bandes dessinées grâce à un logiciel ludo-éducatif, puis de les partager entre jeunes de différents quartiers via un mini « réseau social ». Les jeunes ont donc pu s'exprimer en français, puis en anglais. Suite à cette étape, les participants ont recherché des correspondants anglais

avec lesquels ils ont pu échanger sur leur culture, leur vie, leur passion. Chacun communiquant soit en anglais soit en français. Puis les enfants ont pu participer à un jeu de piste informatique sur le thème de l'Europe.

En parallèle, nous avons organisé des soirées jeux sur le thème de l'Union Européenne dont un jeu où les jeunes ont été impliqués dans la construction de leur séjour en Angleterre. En avril nous avons pu valoriser le travail de chaque jeune en organisant un séjour de 3 jours à Londres. Les enfants ont pu, donc, concrétiser le projet qu'ils suivaient depuis novembre. Au sortir de ce projet, un vrai groupe s'est créé et il y a une réelle volonté du groupe à recréer des événements en commun (soirée photo, soirée jeu) si bien que les jeunes ont été invités par le conseil de l'Europe pour la cérémonie de remise du diplôme européen de la ville de Massy lors d'un séjour à Strasbourg.



Le théâtre forum : la culture comme lien social



La séance publique de Théâtre-Forum instaure un nouveau type de théâtre interactif qui permet au spectateur de réagir, de débattre et de devenir "acteur" afin d'améliorer les saynètes qui lui sont présentées.

Le théâtre forum est un outil au service du rapprochement de la culture et du social qui permet de mettre en scène des

problématiques de société telles que : **La différence, la tolérance, la parentalité, le handicap, la violence en milieu scolaire, l'alimentation, la mémoire.**

Ces créations nous mènent principalement sur des territoires éloignés du droit commun en termes de santé, de logement ou de culture : notre participation doit permettre l'émergence d'une parole, contribuer à un mieux vivre ensemble.

Fondée en 1998 par Karim Houfaïd, ETINCELLE THEATRE a pour vocation d'accompagner des structures dans la mise en place d'actions éducatives, d'insertion, de prévention, de transmission... Elle bénéficie d'un agrément de l'Education Nationale au titre des "Associations éducatives complémentaires de l'enseignement public".



ETINCELLE-THEATRE

99 rue des Haies - 75020 PARIS - Tél. : 01 48 06 41 41

Programme de Réussite Educative de Fleury Mérogis Le Soutien Parental à la Scolarité (SPS)

Selon plusieurs recherches, les élèves qui ont la possibilité de partager leur expérience scolaire avec leurs parents sont meilleurs en classe.

L'engagement parental peut même atténuer certains facteurs socio-économiques parfois défavorables aux enfants.

Face à la difficulté exprimée par les parents à suivre la scolarité de l'enfant pour de multiples raisons : barrière de la langue, manque de temps, méconnaissance du milieu scolaire, sentiment de manquer de légitimité, crainte des réactions de l'enfant, perte de motivation, sentiment d'impuissance face aux difficultés scolaires de l'enfant, tensions au moment des devoirs, désinvestissement du champ scolaire, la réussite éducative de Fleury-Mérogis a mis en place une action de soutien à la parentalité à modalité souple, le SPS, afin d'accompagner et de soutenir les familles pour aider enfants et parents à investir ensemble le champ de la connaissance et lever le maximum d'obstacles à la réussite scolaire.

Cette action s'adresse aux enfants et aux adolescents scolarisés et suivis par la Réussite Educative dans le cadre d'un parcours individualisé et qui rencontrent des difficultés à mobiliser l'ensemble des compétences transversales nécessaires à la réussite de leur parcours scolaire (motivation, autonomie, manque de confiance en soi...) lorsqu'ils ne trouvent pas suffisamment, dans leur environnement social et familial, de ressources nécessaires à cette mobilisation.

Le SPS se décompose en plusieurs axes de travail plus ou moins explorés en fonction des besoins et de la motivation des jeunes et de leur famille :

L'objectif général est d'accompagner scolairement les enfants qui rencontrent des difficultés d'ordre méthodologique, d'organisation du travail à la maison et que les parents ne peuvent aider pour différentes raisons bien que présents au domicile

Agir sur la motivation des enfants et des jeunes en difficulté scolaire.

- leur redonner le plaisir d'apprendre, encourager leurs efforts
- valoriser leurs réussites
- les aider à reprendre confiance en eux
- les inscrire dans une dynamique de projet leur permettant de redonner du sens aux savoirs scolaires.

Agir sur l'environnement familial pour favoriser l'investissement de la famille dans la réussite scolaire de l'enfant.

- Travail de réflexion avec la famille sur la place de l'école à la maison : aspects symboliques et matériels : présence d'un espace adapté pour travailler, ranger ses affaires, présence de livres, respect du temps des devoirs, ...
- Ritualiser le temps des devoirs à la maison
- Travail avec les parents et le jeune autour des outils de liaison avec l'école : cahier de texte/ carnet de correspondance



- Etayage et accompagnement des parents lors des rendez-vous prévus avec l'école (remise de bulletins, convocation, rencontre parents/professeurs)

- Transmission d'outils méthodologiques aux enfants et à leur famille pour faire les devoirs plus efficacement. Favoriser l'investissement des parents dans le suivi des devoirs à la maison. Transfert des savoirs faire

- Médiation sur le temps des devoirs afin de favoriser l'investissement et la juste distance des parents par rapport à la scolarité de l'enfant.

Concrètement le SPS se déroule ainsi :

Sous forme d'intervention d'une heure à une heure trente, **une à deux fois par semaine** sur une période de un à 4 trimestres, un accompagnateur qualifié se rend **au domicile de la famille**.

L'accompagnateur et la famille, assistés du **référé de parcours** pour la première séance, font ensemble le point sur les difficultés de l'enfant et sur les ressources à disposition de la famille pour l'aider.

Le parent est présent lors de chaque intervention de l'accompagnateur en fonction des besoins liés à la spécificité de l'accompagnement en question.

L'accompagnateur veillera, dans les échanges avec les familles, à repérer ce qui peut éventuellement représenter un frein dans le suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s). Avec l'accord des familles, ces éléments pourront être portés à la connaissance de l'équipe de soutien à la Réussite Educative afin qu'elle l'intègre dans le diagnostic et/ou dans l'évaluation.

Formation des accompagnateurs et Groupe d'Analyse de Pratique (GAP).

Les accompagnateurs se réunissent une fois par mois avec la psychologue de la Réussite Educative pour travailler ensemble sur l'analyse de leurs pratiques, échanger des savoirs et des savoir-faire, et être mieux outillés pour appréhender le SPS.

Le Groupe d'Analyse des Pratiques a également pour but de questionner ensemble le positionnement de chacun dans sa pratique afin de s'adapter au mieux aux besoins spécifiques de chaque famille.

Les accompagnateurs sont sollicités régulièrement pour participer à des formations (notamment celles proposées par l'ADPEP) : les ressorts de motivation chez les jeunes / la place des parents dans l'accompagnement à la scolarité.



Erella DUVAL

Famille-école-accompagnateur : sortir des non-dits

La réforme de l'enseignement primaire conduite en 2008 a installé de nouveaux dispositifs dans les écoles : l'aide personnalisée et l'accompagnement éducatif. A cette occasion, **un travail partenarial d'ampleur a été conduit dans la circonscription de l'Éducation Nationale de Sainte-Geneviève-des-Bois**. Il s'est agi de garantir la complémentarité et la cohérence des dispositifs d'aides proposés sur ce territoire, au travers d'une approche globale de la situation des enfants. Des protocoles relatifs à la prise en compte des besoins éducatifs individuels et à l'organisation du partenariat ont été élaborés et mis en œuvre progressivement depuis 2009. Ils concernent notamment les écoles, les Réussites Educatives (RE), la Maison Départementale des Solidarités (MDS) et les associations des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). L'année suivante, en collaboration avec l'ADPEP de l'Essonne, **la volonté a été d'associer les parents à une réflexion sur les relations entre la famille, l'école et les accompagnateurs à la scolarité**. Des temps d'échanges distincts puis communs ont interrogés les thèmes suivants : la communication orale et écrite, les rencontres individuelles et collectives, le travail scolaire à domicile. **Le produit des débats donnera lieu, à la rentrée prochaine, à une série de préconisations à destination des enseignants et à la rédaction d'une charte relative aux relations école-famille qui pourra être adoptée dans les conseils d'école de la circonscription**.

Au-delà de l'initiative locale, force a été de constater que tous les acteurs étaient animés par la même ambition : assurer la réussite de l'enfant afin de lui garantir la meilleure insertion sociale et professionnelle possible. Cette condition nécessaire n'est cependant pas suffisante au regard des obstacles d'ordre relationnel qui affectent la réalisation de cet objectif. Nous en avons identifiés quatre principaux à partir des débats auxquels nous avons assisté et des synthèses écrites des échanges.

La problématique du « Château » (en référence à F. Kafka)

Le monde de l'éducation est un univers qui paraît parfois opaque aux parents : son organisation est souvent méconnue ou mal comprise, le rôle et le statut des acteurs sont parfois mal identifiés, le fonctionnement de certaines instances ignoré, le nombre de sigles y est important et peu explicite, etc. **Il en découle une difficulté pour les familles à pouvoir participer au projet éducatif de leur enfant alors qu'elles en sont le maître d'ouvrage**. Pour les plus valeureuses d'entre elles, il faut quelquefois un temps long avant de saisir le fonctionnement du système éducatif au lieu de le subir. L'autorité d'un service public ne peut pourtant pas se fonder sur l'ignorance de son fonctionnement par ses usagers. Il en résulte un devoir impérieux d'explicitation systématique par ses acteurs, qui doit aller au-delà de la simple information. Devoir qui doit être adapté au nombre et à la nature des usagers concernés, au risque sinon de paraître démesuré.

La problématique de l'anti-manuel de la communication

La communication est un fait banal et quotidien de la vie humaine qui repose sur l'utilisation d'un code commun. Lorsque des personnes communiquent, elles agissent plus ou moins consciemment sur l'état mental de l'autre¹. Cela pose deux problèmes : le partage effectif d'un code langagier commun (que l'on pourrait étendre aux codes sociaux, culturels, etc.) et la prise en compte des effets de la communication. Or **le peu de formation des acteurs (y compris des parents) dans ce domaine conduit parfois à la réduction des échanges, à l'incompréhension, à la défiance voire au conflit**. Par exemple, l'école utilise souvent sans y prêter l'attention nécessaire, le terme de « convocation » lorsqu'il s'agit de convier les parents à un entretien relatif à leur enfant. Les parents expriment alors un sentiment d'« infantilisation » ou de « culpabilité » au travers de l'introduction d'un rapport d'autorité peu approprié au travail partenarial. A l'opposé, dans un contexte social en tension, les marques d'irrespect (insultes, menaces, diffamations) vis-à-vis des représentants institutionnels sont relativement fréquentes².

Communiquer dans un cadre professionnel ou partenarial nécessite par conséquent l'acquisition de compétences communicationnelles spécifiques.

La problématique des acteurs singuliers-pluriels

La massification scolaire a conduit de manière consubstantielle à la massification des parents d'élèves, des enseignants et des accompagnateurs. Il existe de fait des tensions entre les postures et représentations individuelles et collectives respectives d'acteurs aux parcours très divers. Quoi qu'il fasse, chaque acteur est à la fois le représentant de lui-même (avec sa trajectoire et ses attentes particulières) et d'un groupe plus large (qui a tendance à oublier les singularités).

Par exemple, **les enseignants parlent souvent « des parents » en général, comme s'ils constituaient une entité à part entière**. A l'inverse, ils s'adressent régulièrement et individuellement aux parents d'un élève en particulier. Ils doivent gérer l'intérêt collectif de la classe, de l'école et tenir compte de l'intérêt individuel de chaque enfant en termes de réussite scolaire.

Les parents se perçoivent prioritairement comme parent de leur enfant avant, éventuellement, de se considérer comme appartenant à une communauté de parents (voire à la communauté éducative) d'une école. Ils sont généralement (et pour partie légitimement) centrés sur l'intérêt particulier de leur enfant.

Clarifier les enjeux collectifs et individuels et les points de vue d'où l'on parle est une nécessité, a fortiori parce que le fonctionnement des institutions éducatives implique des relations interpersonnelles

qui ne se retrouvent pas nécessairement dans d'autres services publics. L'usager et le prestataire sont ici des personnes qui se connaissent et se rencontrent personnellement.

La problématique des métiers

Les acteurs institutionnels attendent bien souvent des familles qu'elles fassent leur « métier de parents ». Dans certains cas, l'on convoque même l'« aide à la parentalité ». Mais de quel métier et de quelle forme de parentalité parle-t-on ? Les acteurs institutionnels souhaitent généralement une forme de parentalité qui leur permette de travailler comme ils l'entendent et qui corresponde, en définitive, à une certaine représentation de ce que devrait être le « bon parent ». C'est mettre les familles en devoir de rendre compte unilatéralement de leurs actes aux institutions et créer parfois chez elles, un sentiment de culpabilité et d'incompétence délétère sur le plan éducatif.

De l'autre côté, les parents attendent des enseignants et accompagnateurs qu'ils fassent leur « métier d'enseignant et d'éducateur ». Pourrait-on accepter en retour de se voir opposer un concept de « professeurité » qui conduirait les enseignants à être ce que les parents attendent d'eux et à leur rendre compte de leur travail ? Il convient pourtant de dépasser le discours caricatural opposant des parents considérés comme « démissionnaires » à des enseignants définis comme « incompetents » en clarifiant les attentes respectives. Garantir l'avenir des enfants passe effectivement par l'abandon de la culpabilisation réciproque au profit d'une responsabilisation collective et partagée ; et par l'acceptation de se rendre compte mutuellement.

Si l'information qui se développe actuellement constitue un élément de réponse à ces quatre problématiques (au travers de la multiplication de plaquettes, de sites internet, de la distribution systématique de livrets d'information, etc.), il semble que des temps de formation à l'acquisition de gestes « professionnels » dans le domaine de la communication et la conduite d'une réflexion commune permettraient d'avancer véritablement sur des questions qui ne relèvent malheureusement pas de la nouveauté.

Thierry BOUR
Inspecteur de l'Éducation nationale
Administrateur de l'ADPEP de l'Essonne

¹ Cf. La « théorie du code » dans le domaine de la communication.

² En 2010, 75 % des dossiers de l'Autonome de Solidarité Laïque de l'Essonne concernent ce domaine. 86 % sont le fait des familles et des enfants (dont 56 % pour les seules familles).

